

# Plan d'actions 2017-2018

## Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

### MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone Gaspésie Nord.

### MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone Gaspésie Nord.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone Gaspésie Nord afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

*Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU !*

## 1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

L'élaboration, la mise à jour, la promotion et le suivi de la mise en œuvre du PDE sont au centre du mandat du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie. Pour réaliser ce mandat, le CENG s'est doté de deux outils : le programme Engagé pour l'eau et le Fonds EAU Nord Gaspésie. La table de concertation du CENG est le moteur de la gestion intégrée de l'eau et du PDE de la ZGIE du nord de la Gaspésie.

### 1.1 Mise à jour du PDE

- Mise à jour de la base de données compilant des informations clés concernant l'état de santé de la ressource EAU au nord de la Gaspésie.
- Intégration de nouvelles données acquises dans le plan directeur de l'eau.

### 1.2 Promotion du PDE

- Mise à jour de documents concernant le PDE sur le site web du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie
- Mise en œuvre et promotion du programme **Engagé pour l'eau** et du **Fonds EAU Nord Gaspésie** (voir plus bas)

### 1.2 Suivi de la mise en œuvre du PDE

- Prise de contacts périodiques avec les acteurs de l'eau du territoire pour compiler leurs réalisations en lien avec le PDE – le programme **Engagé pour l'eau** sera un outil privilégié pour faciliter cette tâche.
- Réalisation de deux tables de concertation annuelle pour valider et compléter le suivi de la mise en œuvre du PDE. De plus on pourra y discuter des enjeux prioritaires et des solutions pour atteindre les objectifs établis.

### 1.3 Consolidation du programme « [Engagé pour l'eau](#) »



- Recherche de nouveaux partenaires **engagés pour l'eau**.
- Élaboration des plans d'actions avec les acteurs engagés : rencontre préparatoire, préparation d'un plan préliminaire par le CENG et validation par l'acteur engagé.
- Accompagnement des acteurs engagés dans la réalisation de leur plan d'action respectif et suivi de la mise en œuvre des actions.
- Tout au long de l'année, le CENG mettra en valeur, dans ses outils de communication, les réalisations des acteurs de l'eau engagés (Table de concertation et comités, événements, revue électronique, site web, Facebook et Twitter).

### 1.4 [Fonds EAU nord Gaspésie](#)

- Analyse des demandes de financement au Fonds EAU Nord Gaspésie
- Sélection des projets qui seront financés en 2017-2018
- Suivi de la mise en œuvre des projets financés 2017-2018

## 2. ACQUISITION, COMPILATION et DIFFUSION DE CONNAISSANCES SUR LA RESSOURCE EAU.

L'élaboration et la mise à jour du PDE est le mandat principal du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie. Pour remplir ce mandat, l'acquisition de connaissances est au centre de la démarche du CENG.

### 2.1 Campagne terrain : caractérisation d'écosystèmes, suivi de la qualité de l'eau de surface, analyses de benthos, etc.

Selon les besoins des municipalités et organismes locaux du territoire et les possibilités de financement liées au volet 2 du Fonds EAU Nord Gaspésie ou à d'autres fonds, le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie planifie réaliser une ou deux campagnes de caractérisation sur son territoire cet été (milieu riverain d'un lac ou d'une portion habitée de rivière ou milieu humide en zone habitée) et quelques activités de suivi de la qualité de l'eau au besoin (SurVol Benthos ou analyse physico-chimique de l'eau de surface). Ces actions seront confirmées selon les fonds reçus pour leur réalisation.

En cours de planification :

- Suivi SurVol benthos sur au moins deux sites de la ZGIE du nord de la Gaspésie (partenariat avec le G3E)
- Participation au Réseau rivière : suivi de la qualité de l'eau des rivières Sainte-Anne et Cap-Chat dans le cadre du programme piloté par le MDDELCC.

### 2.2 Consolidation d'un réseau de suivi de la ressource EAU

Le réseau de suivi de la ressource EAU et de ses écosystèmes est constitué d'acteurs de l'eau de la région détenant une connaissance approfondie du territoire. Ce réseau vise deux objectifs :

1. Acquisition de connaissances sur l'état de santé de l'eau et de ses écosystèmes aquatiques, humides et riverains ;
  2. Établissement d'une veille environnementale en vue de prévenir et diminuer les risques de contamination ou de dégradation des eaux de surface et souterraines des bassins versants de la ZGIE.
- Développement des méthodes ou d'ententes pour faciliter le partage d'information entre les partenaires du réseau de suivi : ministères, UQAR, organismes de conservation, gestionnaires de territoires fauniques structurés, etc.
  - En collaboration avec le Conseil de l'eau Gaspésie sud, harmonisation de la fiche d'observation pour son utilisation commune à l'échelle de la Gaspésie.
  - Promotion de la « Fiche d'observation » aux acteurs clés ciblés dans le programme : associations chasse et pêche, étudiants de Cégep, travailleurs forestiers, etc.
    - Présentation aux chasseurs et pêcheurs de la Gaspésie lors du congrès annuel de la FEDECP – Gaspésie.
  - Compilation et organisation des données recueillies à travers les ententes et les fiches d'observation, faire les suivis nécessaires aux acteurs qui ont envoyés des Fiches d'observation.

## 2.3 Consolider les collaborations et les projets de recherches conjoints avec les centres de recherche.

- Suivi des projets de recherche en cours :
  - o Université du Québec à Rimouski (UQAR) : projet sur la formation des embâcles de la rivière Saint-Jean et sur la dynamique des embâcles de la rivière Mont-Louis + réalisation d'un guide pour la gestion des embâcles de bois au Québec (Projet conjoint : Fonds EAU Nord Gaspésie, Fondation de la Faune du Québec et MITACS)
  - o Université du Québec à Rimouski (UQAR) : participation au projet de résilience côtière avec le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières.
- Faire le suivi du dossier concernant la réalisation d'un Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) en Gaspésie : suivi des revendications, participation aux réflexions concernant la mise en œuvre du PACES en Gaspésie.
- Recherche de nouveaux partenariats ou possibilités de projets en commun avec d'autres centres de recherche comme le CIRADD, etc.

## 2.4 Compilation et diffusion des connaissances : cartographie interactive, bilan et base de données.

- **Cartographie interactive** – Ajout de données dans notre nouvelle [cartographie interactive](#). Acquisition de données du Laboratoire de géomorphologie et dynamique fluviale de l'UQAR, entre autres.
- Mise à jour du [bilan des données disponibles](#) relatives à la ressource EAU et écosystèmes associés. Documenter certaines problématiques priorisées par la Table de concertation – en fonction des ressources, du temps disponible et des opportunités qui se présentent. Sujets priorisés : nombre de fosses septiques et inspections réalisées, données sur le suivi des routes, données sur le suivi de l'exploration liées aux hydrocarbures, données sur les matières résiduelles (fuites des anciens dépotoirs, dépotoirs sauvages, etc.)

# 3. SENSIBILISATION et FORMATION à la ressource EAU et aux bonnes pratiques

## 3.1 Dans les écoles

Les activités réalisées dans les écoles permettent au CENG d'avoir un impact sur la jeunesse, en plus de consolider les données disponibles sur certaines rivières.

- Poursuite de la mise en œuvre du programme **J'Adopte un cours d'eau** dans les écoles de Grande-Vallée et Mont-Louis. Au besoin et selon l'intérêt des écoles du territoire, planifier la mise en œuvre du programme dans une autre école pour l'année 2018-2019.
- Relance de notre offre d'**atelier sur les bassins versants** (avec maquette) aux élèves de secondaire 4 des écoles de la MRC de La Côte-de-Gaspé et de La MRC Haute-Gaspésie.
- Coordination de la réalisation du programme **Histoire de saumons** avec les écoles primaires de Cap-Chat (5<sup>e</sup> année) et Sainte-Anne-des-Monts (5<sup>e</sup> année)
- Consolidation de la réalisation du programme **SurVol Benthos** avec le Cegep de la Gaspésie (faire des liens avec le Réseau de suivi de la ressource EAU au nord de la Gaspésie). Développer une entente durable avec le Cégep pour la mise en œuvre et le suivi de la réalisation du programme.

- Élaboration et offre d'un atelier sur la **découverte des milieux humides** aux écoles primaires de Cloridorme, Mont-Louis et Cap-Chat pour permettre la diffusion des connaissances acquises lors de nos campagnes terrain de l'été 2015.
- Présentation des divers outils de formation et sensibilisation à la ressource EAU aux techniciens des travaux pratiques (secondaire) lors de leur Colloque annuel à Sainte-Anne-des Monts

### 3.2 Avec les riverains

Les riverains sont un groupe de citoyens prioritaire pour nos efforts de sensibilisation aux bonnes pratiques.

- Suivi des rencontres réalisées en 2016 avec les riverains des lacs Blanchet et Diable et la rivière Grande-Vallée : prise de contact, diffusion d'information sur la revégétalisation ou la renaturalisation des bandes riveraines, etc.
- Réalisation de rencontres ou prise de contact avec les riverains des lacs York et Fromenteau et les riverains de Marsoui.

Lors de ces rencontres, nous désirons diffuser les résultats et conclusions des rapports de caractérisation des rives de leur lac ou rivière (selon le cas). De plus, nous ferons la promotion des bonnes pratiques de bandes riveraines et encouragerons la revégétalisation ou la renaturalisation des rives avec une trousse du riverain. Enfin, nous discuterons avec les riverains des possibles actions à mettre en place pour améliorer la gestion intégrée de leur lac ou cours d'eau : programmes de suivi de la qualité de l'eau (RSVL, etc.), plan de conservation, etc.

### 3.3 Forum municipal – bonnes pratiques en lien avec la ressource EAU

Le Forum municipal a été reporté au printemps 2017. L'événement a été planifié en 2016-2017 et aura lieu le 25 mai 2017.



Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie vous invite à son  
**FORUM SUR LES ENJEUX MUNICIPAUX  
EN LIEN AVEC LA RESSOURCE EAU**



Changeement de date! Jeudi le 25 mai 2017 de 9h00 à 16h00 à Grande-Vallée



**Objectif:** Sensibiliser, outiller et mobiliser les acteurs municipaux et citoyens engagés autour des enjeux liés à la protection et la mise en valeur de l'eau et des écosystèmes dans nos communautés

**Endroit:** Centre communautaire de Grande-Vallée, 3 rue François-Xavier

**Public cible:** Élu(e)s, employé(e)s municipaux, bénévoles et citoyens engagés dans un comité ou organisme environnemental du nord de la Gaspésie.

**Coûts:** 15\$ par participant pour le dîner

CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE AU 418-797-2602 ou à  
[direction@conseileanordgaspesie.ca](mailto:direction@conseileanordgaspesie.ca)

#### Thématiques abordées lors du Forum:

- Contrôle de l'érosion et stabilisation des berges
- Sécurité des citoyens et des infrastructures dans un contexte de changements climatique
- Protection des sources d'eau potable (RPEP)
- Protection et mise en valeur des milieux humides, des rives et des habitats aquatiques

Distribution d'une boîte à outils pour la mise en œuvre du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie et du programme « Engagé pour l'eau »



### 3.4 Formation sur la gestion des embâcles de bois.

Coordination d'une formation pour introduire un Guide pour la gestion des embâcles de bois au Québec réalisé par le Laboratoire de géomorphologie et dynamique fluviale de l'UQAR à travers un projet Fonds EAU Nord Gaspésie.

### 3.5 Participation à la réalisation d'un Colloque sur la foresterie et la protection des bassins versants.

Collaborer avec le MFFP et les autres acteurs de la région pour planifier, organiser et réaliser un Colloque sur les enjeux liés aux bassins versants et la planification de l'aménagement en forêt publique (aires équivalentes de coupe, contrôle de l'érosion et du ruissellement, protection des rives, lacs et milieux humides, etc.).

## 4. REPRÉSENTATION

Le CENG représente les intérêts des acteurs de l'eau du territoire du nord de la Gaspésie, en ce sens, il participe aux différents événements et tables de concertation du territoire qui touche la ressource eau. De plus, l'équipe et le conseil d'administration du CENG pourront, au besoin, rédiger des mémoires et les faire adopter par le CA pour faire valoir des prises de position qui cadrent avec la mission, le mandat et les objectifs du CENG.

- **Table GIRT zone nord** (gestion intégrée des ressources et du territoire) et comités de travail associées (chemins forestiers et protection des lacs et étangs)
- **Conseil régional de l'environnement** : Le CENG est membre du CA du CREGIM.
- **Comité ZIP Gaspésie** : Le territoire d'action du comité ZIP inclut l'ensemble de la frange côtière bordant la ZGIE Gaspésie nord. La direction siègera sur la table de concertation de cet organisme pour arrimer les efforts entre la gestion intégrée de nos cours d'eau et du Saint-Laurent, comme prévu dans la Politique nationale de l'eau.
- **Hydrocarbures** : Favoriser la présence du CENG sur les comités de suivi des entreprises ou les autres instances en lien avec le développement des hydrocarbures en Gaspésie.
- Participation aux réflexions concernant la création de nouvelles **instances régionales de concertation**
- **ROBVQ** – Le réseau des organismes de bassin versant du Québec propose 2 ou 3 rencontres par années pour du réseautage, de la formation et de la concertation avec les représentants des OBV du Québec.
- Autres tables ou événements ponctuels au besoin en coordination avec la présidence du CENG.

## 5. COMMUNICATION

- Consolidation continue de la liste des membres et des listes de diffusion du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie.
- Publication d'une **revue électronique trimestrielle** : avril, juillet, octobre et janvier.
- Publication de **Flash-Inf'eau** sur des thématiques d'actualité en lien avec le PDE (au moins trois par année)
- Rédaction d'articles pour les journaux locaux et municipaux (Journal Le Phare – Estran, etc.)
- Promotion du site **FACEBOOK et TWITTER**
- Publication de **communiqués de presse** (au 2 mois environ)
- Tenue d'un tableau de suivi des actions de communication réalisées et de la portée de ces actions dans les médias (entrevue radio et télé, parutions dans les journaux locaux ou les réseaux sociaux)

## 6. ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Pour assurer la saine gestion de l'organisme, les tâches suivantes seront réalisées périodiquement :

### 6.1 Gestion des ressources humaines

- Recherche de fonds pour consolider les 3 emplois du CENG.
- Accompagnement et supervision des ressources humaines par la direction du CENG.
- Embauche de nouvelles ressources humaines au besoin

### 6.2 Gouvernance de l'organisme

- Tenir les rencontres pour assurer la bonne gestion et le bon fonctionnement du CENG.
  - Assemblée générale annuelle (juin 2017).
  - Rencontre Conseil d'administration (au moins 4 par année).

### 6.3 Financement

- Assurer le suivi des conventions d'aide financière.
- Recherche de possibilités de financement et de partenaires pour le financement de projets liées à la mise en œuvre du PDE.

### 6.4 Comptabilité

- Organiser et faire le suivi de la comptabilité courante et du service de la paie.
- Assurer le suivi des dossiers financiers et administratifs.
- Allouer des contrats au besoin et assurer leur suivi.